

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n° 2026/030

Séance du 30 mars 2026

Nombre de conseillers : 19

L'an deux mille vingt-six
le 30 mars

En exercice : 19

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARCEL BEL ACCUEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Aurélien BLANC, maire.

Présents : 19

Date de la convocation : 25 mars 2026

Votants : 19

PRESENTS : Mesdames et Messieurs Aurélien BLANC, Gisèle DONIN, Roland SEIGLE, Chantal LOMETTI, Jean-Marie OGER PREVOT, Emilie JACQUIER, Samuel DANNA, Cléo MOIROUD, Christophe DESSAINTJEAN, Marie-Claude JEANDEAUD, Joël MARGERIDON, Amélie ROUARD-MARTIN, Matthieu IZARD, Elodie REUBREZ, Mathis LAUBE, Christiane BOULUD, Serge MAESTRO, Fabienne LENOIR, Stéphane CHEMIN.

OBJET :

**Création d'un poste
d'attaché territorial**

ANNULE ET REMPLACE la délibération n° 2026/003 du 02 février 2026

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Monsieur le maire expose au conseil municipal que l'agent en charge de la mission de secrétaire générale de mairie peut être positionné sur un grade de rédacteur ou d'attaché. Ce poste étant actuellement occupé par un agent inscrit sur liste d'aptitude au grade d'attaché territorial par le biais de la promotion interne, il propose au conseil municipal de créer, à compter du 1^{er} avril 2026, un emploi à ce grade à temps complet.

Le poste actuel de rédacteur principal de 1^{ère} classe de l'agent sera supprimé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De créer un emploi permanent sur le grade d'attaché territorial relevant de la catégorie hiérarchique A à temps complet, à compter du 1^{er} avril 2026.
- La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget primitif 2026.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 31 mars 2026
Le maire, Aurélien BLANC.


